

MARCHAND, LEMIEUX

AVOCATS

STÉPHANIE ASSOULINE
NATHALIE BRIÈRE
PIERRE CHABOT
PAUL CHARBONNEAU
YANNICK CHUIT
JOSÉE DELAND
CHRISTIAN HOUDE
LINE JANELLE
JEAN-FRANÇOIS LACASSE
JACINTE LAFONTAINE
LUCIE LALONDE
JULIE LAPIERRE
LOUIS LEGAULT
NICOLE LEMIEUX
GILLES MARCHAND

JEAN-FRANÇOIS MERCURE
F. JEAN MOREL
MARIA MOUDFIR
CATHY NOSEWORTHY
JOCELYNE PAQUETTE
PASCAL PARENT
MICHEL PASINI
DOMINIQUE PICHÉ
LOUIS PRÉVOST
JEAN RAJOTTE
SYLVY RHÉAUME
MICHEL SIMARD
JEAN-OLIVIER TREMBLAY
SIMON TURMEL

CONTENTIEUX

HYDRO-QUÉBEC

75, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST, 4^e ÉTAGE

MONTRÉAL H2Z 1A4

TÉLÉPHONE : (514) 289-2211, POSTE 3558

TÉLÉCOPIEUR : (514) 289-5197

Le 6 mai 2002

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Case postale 001, Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Par courriel et par messagerie

OBJET : Demande d'approbation pour l'abrogation du tarif bi-énergie BT
Demandes de remboursement des frais
Dossier de la Régie : R-3471-2001
Notre dossier : S-25868/FJM/NL

Chère consoeur,

Suite à la décision de la Régie rendue le 27 mars 2002, au cours de l'audition du dossier mentionné en titre, Hydro-Québec accuse réception des demandes de remboursement de frais des intervenants suivants :

RNCREQ
Option consommateurs
Syndicat des producteurs en serre du Québec

Hydro-Québec avise la Régie qu'elle verra à présenter ses commentaires à l'égard de ces demandes le ou avant le 13 mai prochain.

Veillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments distingués.

MARCHAND, LEMIEUX

Nicole Lemieux

NL/cl

c.c. Me Pierre Tourigny (RNCREQ)
Me Yves Fréchette (Option consommateurs)
Me Johanne Brodeur (Syndicat des producteurs en serre du Québec)
(par courriel seulement)

